

Image not found or type unknown



# La convention de rupture conventionnelle peut-elle être remise en cause ?

publié le **14/08/2012**, vu **673 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://Assistant-juridique.fr)

L'annulation d'une rupture conventionnelle est possible jusqu'à douze mois après son homologation.

[Lire l'article](#)